



---

# AVIS PUBLIC

---

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

### AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Prenez avis qu'à sa séance ordinaire du 9 mai 2026, à 19 h 30, à la salle du conseil située au 1, rue des Copains à Sainte-Martine, le Conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

<b>Demande 2026-022</b>	Requérant :	Enseignes Access inc.
	Numéro de lot :	6 061 817
	Adresse civique :	<b>305, rue Saint-Joseph</b>
	Nature et effet de la demande :	<p>La présente demande de dérogation mineure vise à permettre l'ajout d'une deuxième enseigne murale pour le local de la pharmacie.</p> <p>Le <i>Règlement de zonage numéro 2019-342</i> permet, à l'article 11.30, une enseigne murale par établissement et par façade donnant sur une rue.</p> <p>L'autorisation de la demande aurait donc pour effet de permettre l'ajout d'une seconde enseigne murale sur une même façade pour un commerce.</p>

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande au cours de la séance.

Fait à Sainte-Martine, le 20 mai 2026.

Joanie Ouellet  
Directrice des affaires juridiques et contractuelles  
Greffière adjointe